



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Publié par affichage électronique
sur le site du CDG 35
www.cdg35.fr
le 13/03/2025

ARRETE N° 2025-281

portant liste nominative des candidats admis au concours sur titres avec épreuve d'
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE - Session 2025
Catégorie B : Femme/Homme

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

VU le Code Général de la Fonction publique,

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021, portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux ;

VU le décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux ;

VU le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifié, modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté n° 2024-613 du 02 septembre 2024 portant ouverture pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Morbihan du concours sur titres avec épreuve d'auxiliaire de puériculture de classe normale session 2025,

VU l'arrêté n° 2025-121 du 24 février 2025, portant liste nominative des membres du jury du concours d'auxiliaire de puériculture de classe normale session 2025,

VU l'arrêté n° 2025-122 du 24 février 2025, portant liste des candidats admis à concourir au concours d'auxiliaire de puériculture de classe normale session 2025,

VU les délibérations du jury réuni le 12 mars 2025,

ARRETE :

Article 1 :

Le nombre de candidats déclarés admis à la session 2025 du concours sur titres avec épreuve d'auxiliaire de puériculture de classe normale, organisé par le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, est arrêté **41 candidats**.

La liste nominative des candidats admis est jointe en annexe.

Article 2 :

Le Directeur général du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille et Vilaine.

Article 3 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 12 mars 2025

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250312-30-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-03-2025

Publication le : 12-03-2025



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Chantal Pétard-Voisin".

Chantal PÉTARD-VOISIN

LISTE DES CANDIDATS ADMIS
AU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE
Session 2025

NOM	Prénom	Identifiant
ANICET	Clorene	238325
AUDIGANE	Karine	235615
BASTIDE	Manon	235882
BERTHOUT	Enora	235697
BRUNET	Auréli	238124
CLOTEAUX	Sylvie	235674
COMUCE	Alexandra	234594
CROISSANT	Valérie	235860
DOUBIN	Anaïs	234577
FONTAINE	Juliette	236330
GAUDIN	Camille	236308
GERARD	Julie	234545
GUILBERT	Nathalie	235702
HAMON	Marina	234519
HARBANS	Javita	234592
HASSANI	Océane	235621
HEURTIN	Estelle	238142
LAIZE	Manon	238524
LE BORGNE	Agathe	238470
LE BRETON	Marine	236471
LE GOFF	Noélyne	238509
LEDUC	Emmanuelle	234487
LEMARECHAL	Elodie	234551
LEPAGE	Angelina	235760
LHEOTE	Louan	234610
LOOSVELDT	Benedicte	234477
PAGAMIN	Marie-Noella	238535
PELLÉ	Maëlle	238406
PERRIAUX	Patricia	235824
PERSEQ	Marion	234485
RACINNE	Charlène	238373
RENARD	Gauthier	234580
RENAULT	Hélène	234470
ROLLAND	Marion	234524
SAVINA	Anaïs	234555
SIMON	Natacha	238080
SOREL	Laura	235823
STEINBACH	Chloé	236318
SUDAN	Céline	236117
TOSTIVINT	Emmanuelle	234537
URVOAZ	Elvina	235990

Soit 41 candidats admis.